



Note de présentation brève et  
synthétique  
Compte Administratif 2022

## Éléments de contexte :

### Le contexte international

En 2021, l'inflation était particulièrement suivie, surtout aux Etats-Unis. Beaucoup de banques centrales évoquaient une hausse temporaire de l'indice des prix à la consommation due à la reprise économique et aux tensions qu'elle provoque sur des chaînes d'approvisionnement mises à l'arrêt du fait de la pandémie de Covid-19.

Toutefois, les évolutions de l'économie américaine ont rapidement donné des signes de surchauffe : l'inflation outre-Atlantique dépassait 5% dès le mois de mai 2021. La faiblesse du taux de chômage (inférieur à 4,0% début 2022) tirait les salaires vers le haut : l'inflation devient structurelle, et ce, bien avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022.

En zone Euro, les prévisions d'inflation étaient également haussières, mais avec un effet retard par rapport aux Etats-Unis, et surtout une ampleur bien plus faible du fait de *stimuli* budgétaires plus modestes et orientés vers l'investissement (plan *Next Generation EU*), notamment dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Les débats de la fin 2021 et du début 2022 portaient sur la taxonomie des investissements, afin de guider les investisseurs vers les productions « bas carbone ».

Mais ces anticipations se sont heurtées, le 24 février 2022, à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre ces deux pays, principaux exportateurs de céréales (blé/maïs), d'engrais et d'hydrocarbures – gaz notamment, a entraîné une hausse brutale de l'ensemble des prix des matières premières :

Le retour d'un conflit majeur en Europe, avec un cobelligérant disposant de la puissance de feu nucléaire, a conduit la plupart des pays occidentaux à adopter de nombreuses sanctions à l'égard de la Russie :

- Saisie de biens et gel des avoirs de plusieurs oligarques proches du pouvoir russe ;
- Fermeture de l'espace aérien européen aux compagnies russes ;
- Fermeture des accès au système d'échanges financiers international SWIFT, même si les banques russes affiliées au fournisseur Gazprom disposent toujours de cet accès ;
- Arrêt des fournitures de matériel d'origine « occidentale » aux industries russes.

En parallèle, les États européens ont commencé à envoyer du matériel militaire en Ukraine, et, d'une façon générale, augmenté leurs dépenses d'armement. Cette industrie, exclue des fonds responsabilité sociétale des entreprises RSE jusqu'à la guerre en Ukraine, est revenue en grâce, malgré les inquiétudes grandissantes sur un réarmement européen au profit des industriels d'outre-Atlantique.

De son côté, la Russie a menacé l'Union européenne de fermer les accès au gaz russe, accélérant la hausse des prix, malgré des stocks assez élevés cependant. Mais plus important encore, le président russe a, à plusieurs reprises, fait clairement référence aux armes stratégiques russes (missiles hypervéloces, arsenal nucléaire, etc.). L'évolution du conflit ukrainien au cours de l'année 2023, et la géopolitique d'une façon générale (Élections de mi-mandat aux Etats-Unis, 20<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste Chinois, alors que l'Empire du milieu subit une crise économique importante depuis le début 2022) seront des facteurs importants d'incertitude en 2023.

D'abord dispersées, les politiques monétaires ont toutes pris un tournant restrictif en 2022, et bien plus coordonné à l'issue de la réunion annuelle de Jackson Hole fin août/début septembre.

- Aux Etats-Unis, la *Federal Reserve* a réalisé 5 hausses de taux, aboutissant à une augmentation globale de 3,00% sur l'année 2022.
- En zone Euro, la Banque Centrale Européenne a réalisé 2 hausses de taux, aboutissant à une augmentation globale de 1,25% sur l'année 2022.

Les anticipations puis la concrétisation des hausses de taux directeurs ont conduit à une augmentation des taux courts européens dans le courant de l'année.

Les taux longs ont progressé sur toute l'année 2022, avec cependant une pause au mois de juillet.

## Le contexte national

- La croissance du Produit intérieur Brut (PIB) en France devrait atteindre, d'après les dernières estimations de la Banque de France, +2,6% en 2022 (soit en deçà de l'hypothèse de +4 % prévue dans la LFI 2022). Elle se projette à 0,3% pour 2023.
- En 2022, l'activité économique en France est fortement affectée par le niveau d'inflation, la conjoncture économique internationale et l'instabilité résultant du contexte géopolitique.
- Les incertitudes restent fortes. Très peu sont favorables, beaucoup sont défavorables (Situation internationale, inflation, tensions sur les approvisionnements, hausse des taux directeurs, raréfaction de l'énergie, possible cessation des politiques de soutien de l'économie en temps de crise etc.).
- Toutefois, dans un contexte où les tensions sur les marchés de l'énergie se détendraient, l'économie française renouerait avec une croissance plus soutenue à horizon 2024. Le PIB augmenterait de 1,2% d'inflation fin 2024.

## Les priorités politiques 2022

Les grandes orientations politiques de l'équipe municipale s'articulent autour des principes suivants :

- le gel des taux des différentes taxes locales
- le maintien de l'aide sociale aux personnes en situation de précarité ou fragilité par le biais de la subvention au CCAS
- poursuite des actions du Secteur Jeunesse : Accueils de Loisirs, Séjour ski, aides aux BAFA et du secteur « Petite enfance » (réservation de berceaux à la crèche d'entreprise, Accueil Enfants/Parents pour les moins de 2 ans, garderie scolaire...)
- apprentissage de la natation en milieu scolaire
- Soutien à la vie associative (mise à disposition de locaux, subvention et prêt de matériel).
- festivités : Fête des Mères, Fête de la Musique, quartier d'Été, 13 juillet, illuminations et concours dessins, descente du Père Noël
- mise en place des actions en faveur de la vie culturelle : Soutien à l'École Municipale de Musique, spectacles, expositions et ouverture de la médiathèque...
- des tarifs accessibles à tous pour les services publics portés par la commune : cantine (entre 0,75 et 1 €/ repas), gratuité de la médiathèque, etc.
- sport : 2<sup>ème</sup> édition du trail de Germignies, course des Écoles, forum des associations

Plusieurs axes fondamentaux ont été identifiés et constitueront les principales priorités :

- ▶ création d'une police municipale, mise en place de la vidéoprotection avec installation de caméras aux entrées de villes et axes principaux
- ▶ poursuite du plan de circulation commencé en 2020 pour faire face aux difficultés de circulation et de stationnement
- ▶ l'écologie, biodiversité et cheminements doux : fin de plantations nature en ville et aménagement de la boucle lallinoise : Square Sadi Carnot, parking Arbandries, Les Rives du Bouchart
- ▶ mise en accessibilité PMR des sanitaires des écoles
- ▶ démarrage de l'aménagement du centre-ville

**- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE DE LALLAING	6 774 000,50	9 688 715,43	2 240 212,52	1 595 913,08
<b>Total</b>	<b>6 774 000,50</b>	<b>9 688 715,43</b>	<b>2 240 212,52</b>	<b>1 595 913,08</b>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

496 610,71€

EXCEDENT REPORTE N-1

2 398 104,22€

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE

2 894 714,93€

DEFICIT D'INVESTISSEMENT

644 299,44€

DEFICIT DES RESTES A REALISER

155 171,49€

**- Représentation graphique du budget principal -**

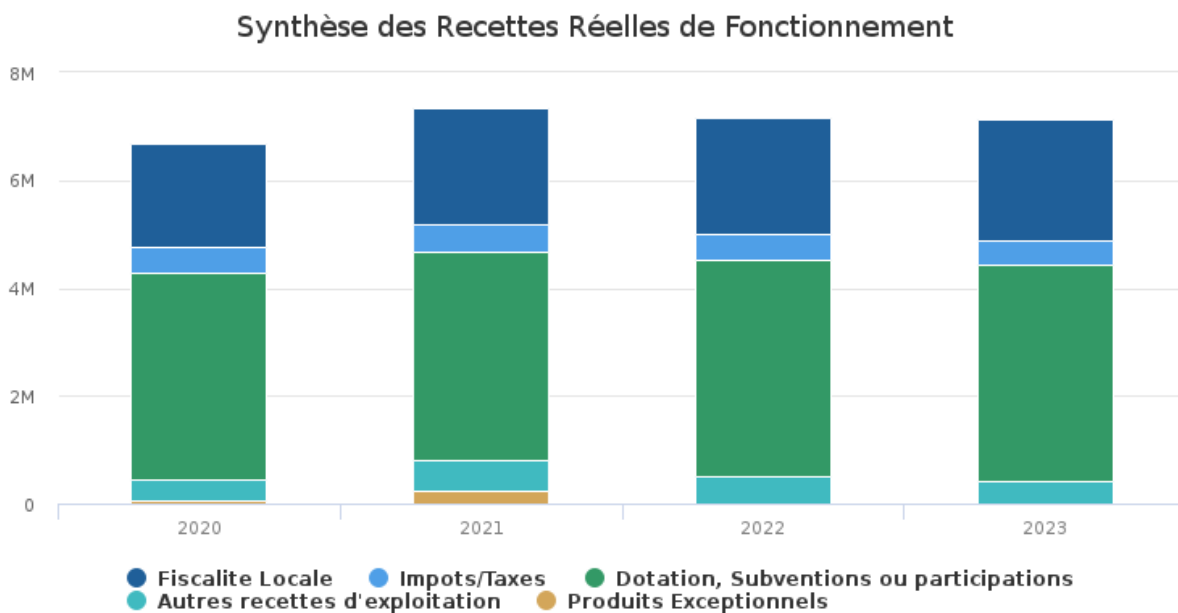
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 2 060,23 k€	Contributions directes : 2 644,44 k€
Charges de personnel : 3 756,77 k€	Dotations et participations : 4 021,87 k€
Subventions et participations : 460,25 k€	Excédent antérieur : 2 398,10 k€
Autre : 496,75 k€	Autre : 604,30 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

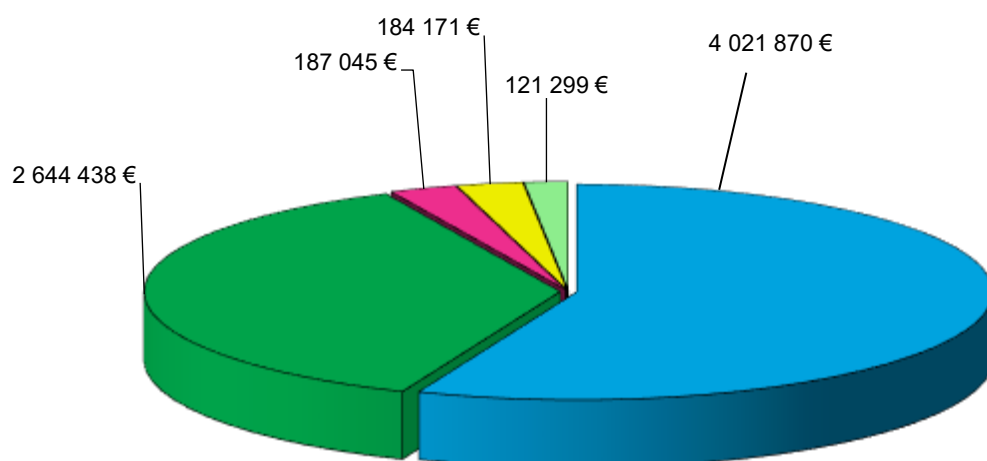
Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 1 314,97 k€	Subventions : 469,88 k€
Dettes : 441,81 k€	Dotations, fonds et réserves : 876,88 k€
Déficit antérieur : 374,41 k€	Autre : 249,35 k€
Autre : 106,22 k€	

## 1. Les recettes de fonctionnement



Année	2020	2021	2022
Impôts / taxes	2 388 785 €	2 692 196 €	2 644 438 €
Dotations, Subventions ou	3 818 938 €	3 858 440 €	4 021 870 €
Autres Recettes d'exploitation	389 304 €	565 769 €	492 462 €
Produits Exceptionnels	72 500 €	239 033 €	2 622 €
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>6 669 527 €</b>	<b>7 355 438 €</b>	<b>7 161 392 €</b>

**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT  
2022  
HORS RESULTAT DE FONCTIONNEMENT  
REPORTE**



■ 74 Dotations et participations : 4 021 870 € (56,16 %)

■ 73 Impôts et taxes : 2 644 438 € (36,93 %)

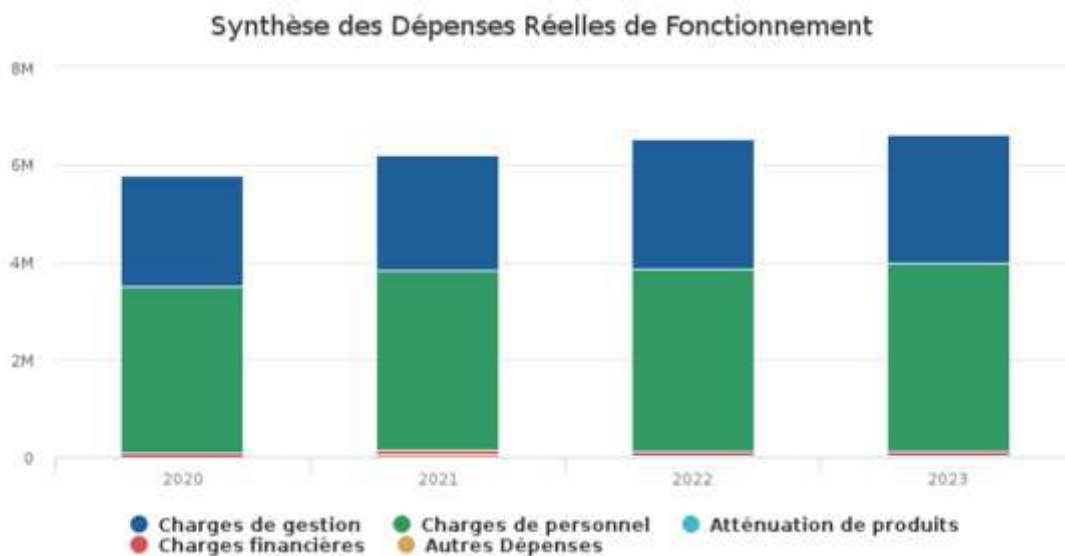
■ 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses : 187 045 € (2,61%)

■ 013 Atténuation de charges : 184 171 € (2,57%)

■ 75 Autres produits de gestion courante : 121 299€ (1,69%)

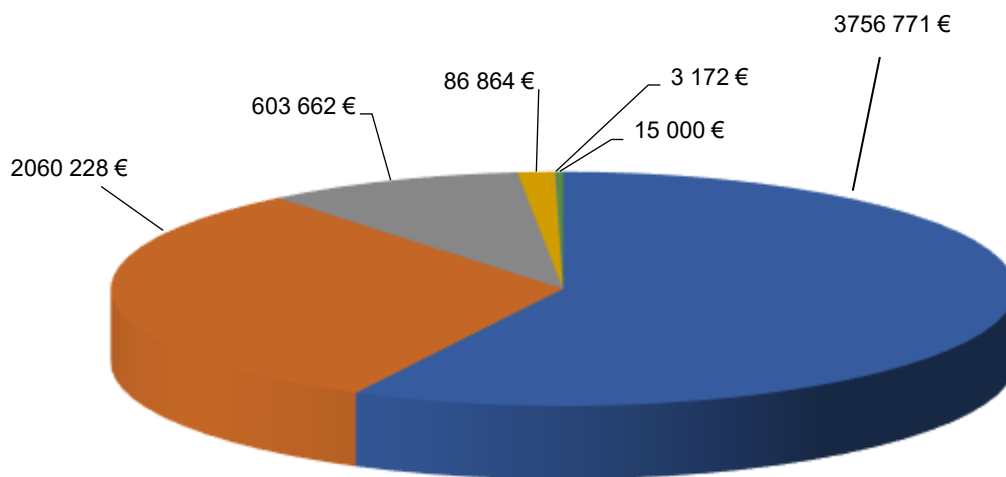


## 2. Les dépenses réelles de fonctionnement



Année	2020	2021	2022
Charges de gestion	2 254 585 €	2 362 397 €	2 663 885 €
Charges de personnel	3 432 803 €	3 696 960 €	3 756 771 €
Charges financières	83 197 €	76 129 €	86 864 €
Autres dépenses	0 €	72 355 €	18 171 €
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 770 585 €</b>	<b>6 207 841 €</b>	<b>6 525 691 €</b>

## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



■ 012 Charges de personnel : 3 756 771 € (57,57 %)

■ 011 Charges à caractère général : 2 060 228 € (31,57 %)

■ 65 Autres charges de gestion courante : 603 662 € (9,25%)

■ 66 Charges financières : 86 864 € (1,33%)

■ 67 Charges exceptionnelles : 3 172 € (0,05%)

■ 68 Dotations aux provisions : 15 000 € (0,23 %)

### 3. Les recettes d'investissement

RECETTES		
	Année 2022	
	Budget	Réalisé
024- Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
10-Dotations, fonds divers et réserves	935 589,95	876 683,12
13-Subventions d'investissement reçues	172 339,95	439 264,80
16-Emprunts et dettes assimilées	1 100,00	1 050,00
21-Immobilisations corporelles		
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 109 029,90</b>	<b>1 316 997,92</b>
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	107 611,32	30 611,32
102-Nature en ville aménagements plantation	169 000,00	
<b>Total recettes opérations d'investissement</b>	<b>276 611,32</b>	<b>30 611,32</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 794 820,00</b>	<b>248 303,84</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 180 461,22</b>	<b>1 595 913,08</b>

### 4. Les dépenses d'investissement

DEPENSES		
	Année 2022	
	Budget	Réalisé
001-Déficit d'investissement reporté	374 407,25	
10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
16- Emprunts et dettes assimilés	445 200,00	441 614,33
20-Immobilisations incorporelles	340 597,00	252 505,73
204- Subventions d'équipements versées	13 400,00	0,00
21- Immobilisations corporelles	1 393 351,97	829 014,79
23-Immobilisations en cours	1 373 013,00	177 279,76
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>3 939 969,22</b>	<b>1 700 414,61</b>
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	4 320,00	0,00
102-Nature en ville aménagements plantation	121 300,00	56 170,79
<b>Total dépenses opérations d'investissement</b>	<b>125 620,00</b>	<b>56 170,79</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>114 872,00</b>	<b>109 219,87</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 180 461,22</b>	<b>1 865 805,27</b>

<b>BUDGET INVESTISSEMENT 2022</b>		
	<b>2022</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
déficit 2021	374 407 €	
remboursement des emprunts	441 614 €	
<b>Investissements subventionnés</b>		
<b>SECURITE:</b>		
videoprotection	133 606 €	9 300 €
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		
véhicule, portes métalliques, éthylotest, armoire forte, cinéomètre, radios, terminal de verbalisation, gilets	49 086 €	
<b>ACCESSIBILITE</b>		
sanitaires PMR Clémenceau et Pasteur, rampes mairie	83 933 €	9 923 €
<b>CADRE DE VIE</b>		
nature en ville plantations, square Sadi Carnot, étude terril, bungalow local bouliste aménagements des petits espaces ( jeux)	165 027 €	204 345 €
<b>ECOLES</b>		
socle numérique, capteurs co2, menuiseries,cheminement doux, chauffe eau, adoucisseurs, cloture, mise en conformité	73 138 €	28 315 €
<b>REDYNAMISATION CENTRE VILLE CENTRE BOURG</b>		
études	184 548 €	12 000 €
<b>AMENAGEMENT QUARTIER DE SCARPE</b>		
études	20 040 €	
<b>BATIMENTS</b>		
musée, salle polyvalente, ACM Montessori,Cyber base, Hôtel de ville	175 702 €	1 132 €
<b>VOIRIE</b>		
enfouissement des réseaux Bonnel	161 520 €	97 250 €
parking Williatte	40 425 €	
plan de circulation	37 196 €	
chemin de la chasse	18 569 €	
<b>ECHEVINS</b>	11 597 €	107 611 €
<b>TERRAIN</b>		
protocole remboursement Norévie, bornage	17 195 €	
<b>Investissements courants non subventionnés</b>		
Licences logiciels	19 726 €	
Matériels techniques	16 121 €	
Mobilier hotel de ville	4 713 €	
Equipements Echevins	17 627 €	
Eclairage public	54 247 €	
instruments de musique et équipements	3 133 €	
Mobilier Ecoles et cantines	17 760 €	
Mobilier urbain	9 863 €	
<b>travaux en regie et operation d'ordre</b>	109 220 €	248 304 €
CAUTION LOCATION	200 €	1 050 €
TAXE AMENAGEMENT		41 728 €
FCTVA		71 365 €
<b>excedent capitalisé</b>		763 590 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 240 213 €</b>	<b>1 595 914 €</b>

## 5. L'endettement de la commune

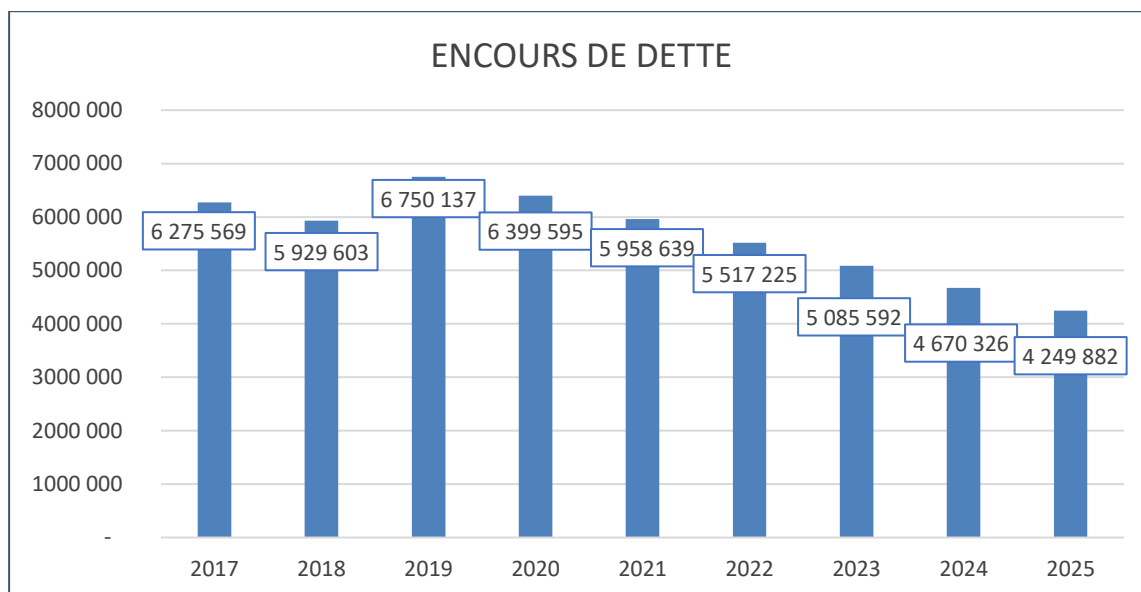
La commune rembourse 6 emprunts. L'extinction de la dette est prévue en 2040.

En 2031, la fin du remboursement de l'emprunt de la Banque postale pour le financement du Parc des Arbandries permettra de diminuer le remboursement en capital de la dette de 407 153€ à 269 118€.

### LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

Prêteur	Objet	Capital initial	Nombre échéances	Périodicité	Date 1 ère échéance	Date dernière échéance
CREDIT AGRICOLE AGILOR	ACQUISITION TONDEUSE AUTOPORTEE	38 658,00	4	Annuelle	13/06/2020	13/06/2023
CREDIT AGRICOLE AGILOR	ACQUISITION TRACTEUR KUBOTA	46 680,00	4	Annuelle	13/07/2020	13/07/2023
CAISSE DES DEPOTS	CONSTRUCTION ECOLE DUNANT	3 500 000,00	100	Trimestrielle	01/04/2015	01/01/2040
CAISSE D'EPARGNE	AMENAGEMENT DU PARC DES ARBANDRIES	1 200 000,00	80	Trimestrielle	25/09/2019	25/06/2039
SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	REFINANCEMENT EMPRUNT LOCAL TECHNIQUE	2 126 116,88	57	Trimestrielle	01/09/2016	01/09/2030
LA BANQUE POSTALE	PROJETS ARBANDRIES ET ECHEVINS	1 200 000,00	60	Trimestrielle	01/12/2016	01/09/2031

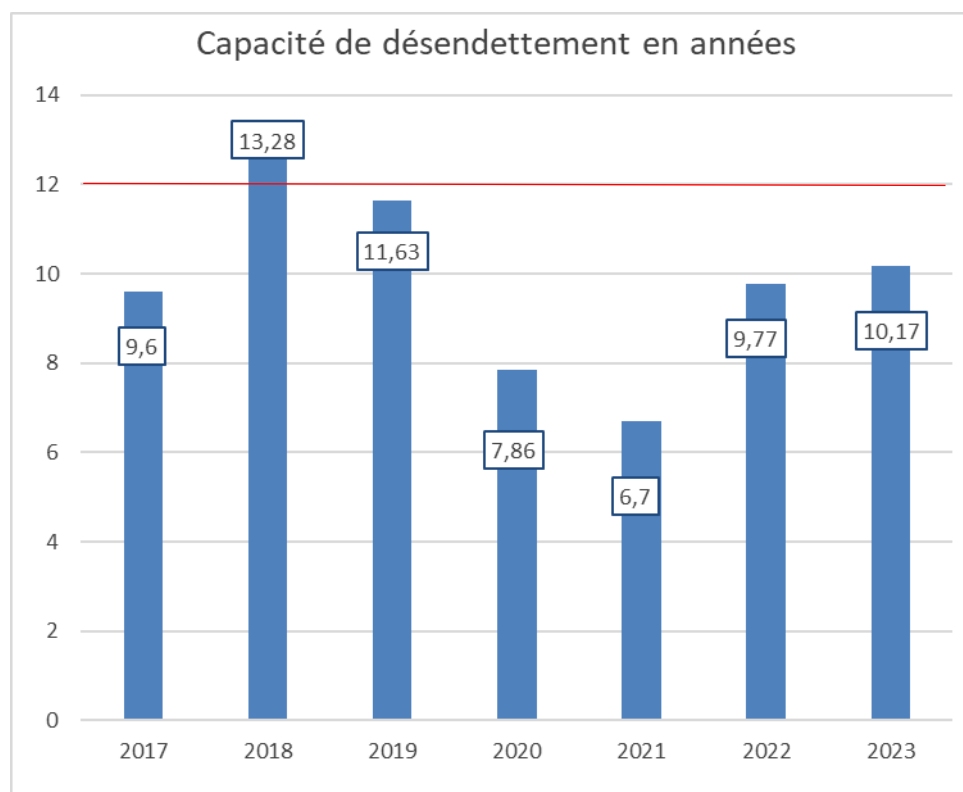
Année	2020	2021	2022
Emprunt Contracté	85 338 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	85 520 €	76 774 €	77 994 €
Capital Remboursé	435 879 €	440 957 €	441 414 €
<b>Annuité</b>	<b>521 399 €</b>	<b>517 731 €</b>	<b>519 608 €</b>
Encours de dette	6 399 595 €	5 958 639 €	5 517 225 €

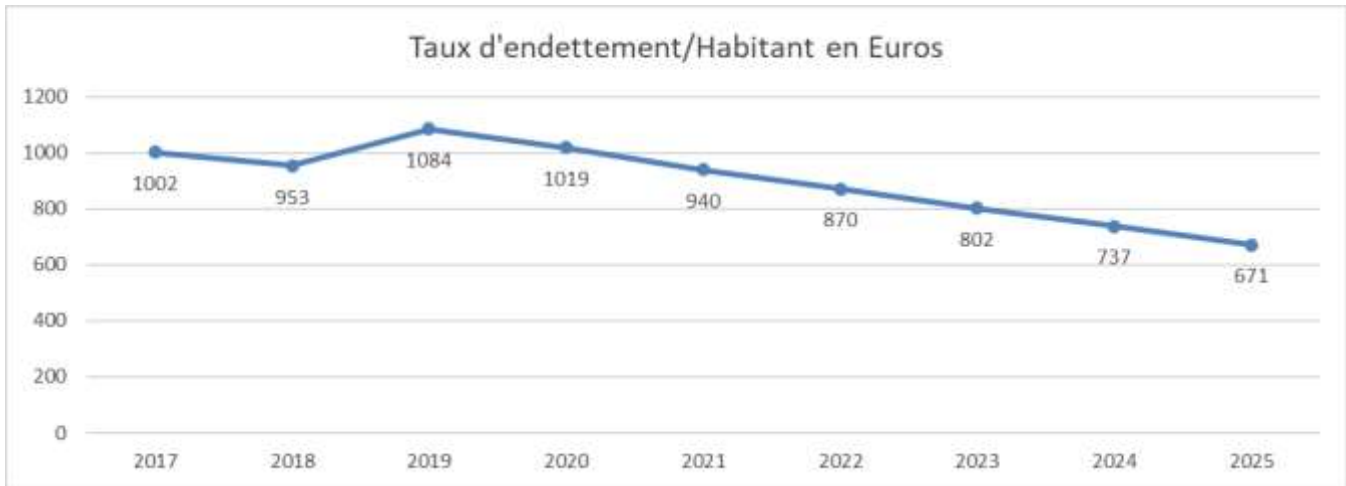


### La capacité de désendettement

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.





## 6. Les épargnes de la commune

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la commune

Avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

**L'épargne brute**, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement) ;
- L'autofinancement des investissements ;

À noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

**L'épargne nette ou capacité d'autofinancement** représente le montant d'autofinancement réel de la commune sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la commune sur l'exercice.

Année	2020	2021	2022
Recettes Réelles de fonctionnement	6 669 527 €	7 355 438 €	7 175 321 €
<i>Dont Produits de cession</i>	<i>72 500 €</i>	<i>239 033 €</i>	<i>0 €</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	5 770 585 €	6 207 841 €	6 525 691 €
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>0 €</i>	<i>57 355 €</i>	<i>3 171 €</i>
<b>Épargne brute</b>	<b>826 442 €</b>	<b>908 564 €</b>	<b>649 630 €</b>
<b>Taux d'épargne brute %</b>	<b>12,39 %</b>	<b>12,35 %</b>	<b>9,05 %</b>
Amortissement de la dette	435 879 €	440 957 €	441 414 €
<b>Épargne nette</b>	<b>390 563 €</b>	<b>467 607 €</b>	<b>208 216 €</b>
Encours de dette	6 399 596 €	5 958 639 €	5 517 225 €
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>7,86</b>	<b>6,70</b>	<b>9,77</b>



## 7. Les besoins de financement pour l'année 2022

Le tableau ci-dessous représente les modes de financement des dépenses d'investissement de la commune ces dernières années avec une projection jusqu'en 2023.

La ligne solde du tableau correspond à la différence entre le total des recettes et le total des dépenses d'investissement de la commune (Restes à réaliser et report n-1 compris). Les restes à réaliser ne sont disponibles que pour l'année de préparation budgétaire, les années en rétrospective correspondent aux comptes administratifs de la commune.

Année	2020	2021	2022
Dépenses réelles (hors dette)	829 047 €	1 078 325 €	1 314 971 €
Remboursement de la dette	435 879 €	440 957 €	441 614 €
Dépenses d'ordre	57 398 €	247 045 €	109 220 €
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 322 324 €</b>	<b>1 766 327 €</b>	<b>1 865 805 €</b>

Année	2020	2021	2022
Subvention d'investissement	537 132 €	193 493 €	470 926 €
FCTVA	319 269 €	121 936 €	71 365 €
Autres ressources	571 653 €	489 179 €	41 730 €
Recettes d'ordre	200 499 €	465 020 €	248 303 €
Emprunt	85 338 €	0 €	0 €
Autofinancement	554 329 €	134 366 €	763 589 €
Cessions	-	-	0 €
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>1 713 891 €</b>	<b>1 269 628 €</b>	<b>1 595 913 €</b>
Résultat n-1	-119 829 €	271 737 €	-374 404 €
<b>Solde</b>	<b>271 737 €</b>	<b>-374 404 €</b>	<b>-644 299 €</b>

## 8. Les ratios de la commune

L'article R 2313-1 du CGCT énonce onze ratios synthétiques que doivent présenter les communes de plus de 3 500 habitants dans leur débat d'orientation budgétaire, le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces onze ratios de 2020 à 2023. La population retenue pour la détermination des ratios 2023 est celle servant au calcul de la DGF, soit 6338 habitants.

Ratios / Année	2020	2021	2022
1 - DRF € / hab.	930,44	1159,56	1 014,89
3 - RRF € / hab.	1 075,35	1 078,83	1 130,46
4 - Dép. d'équipement € / hab.	130,51	329,56	222,78
5 - Dette / hab.	1 019	940	870
6 DGF / hab.	549,55	541,12	553,16
7 - Dép. de personnel / DRF	51,47 %	51,57 %	57,57 %
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	93,10 %	94,55 %	95,94%
10 - Dép. d'équipement / RRF	12,00 %	15,09 %	19,70 %
11 - Encours de la dette /RRF	95,95 %	94,50 %	77,04 %

- *DRF = Dépenses réelles de Fonctionnement*
- *RRF = Recettes réelles de Fonctionnement*
- *POP DGF = Population INSEE + Résidences secondaires + Places de caravanes*

Attention, dans le cadre de la comparaison des ratios avec les différentes strates. Cela ne reflète pas forcément la réalité du territoire avec les différences de situation au niveau du territoire national. De plus, le nombre d'habitant de la commune peut se situer sur la limite haute ou basse d'une strate.

## 9. Les charges de personnel

Les effectifs de la commune sont en diminution en 2022 par rapport à 2021. Les départs en retraite ne sont pas systématiquement remplacés. Les agents en maladie dans les écoles ne sont pas remplacés par un recrutement, une société extérieure effectue la prestation de ménage. Au 31 décembre 2022, la commune dénombre 97 agents représentant 89,34 équivalents temps plein.

EFFECTIF EN NOMBRE D'AGENT EN ETP	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	119	118	104	103	105	97
	100	99,32	93,46	93,06	94,07	89,34

TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF
TITULAIRE CNRACL	81
TITULAIRE IRCANTEC	2
NON TITULAIRE	4
CONTRAT APPRENTISSAGE	2
CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE	2
ACTIVITES ACCESSOIRES	5
VACATAIRE	1
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des dépenses de personnel de 2020 à 2022.



## 10. Évolution de la fiscalité directe

Les taux des différentes taxes communales sont inchangés depuis 2017 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,47% ;
- taxe sur les propriétés non bâties : 76,67%

Pour rappel, les Lallinois bénéficient :

- d'un abattement général de 15% ainsi que d'un abattement variant de 10 à 15 % pour charges de famille, en fonction du nombre de personnes à charge ;
- d'un abattement spécial à la base de 10 % relatif aux personnes porteuses de handicap.

Année	2020	2021	2022
Produit TH	762 317 €	9 491 €	9 814 €
Produit TFB	893 706 €	1 866 354 €	1 920 059 €
Produit TFNB	21 399 €	21 467 €	21 467 €
Produit CFE	0 €	0 €	0 €
Rôles complémentaires	6 677 €	50 119 €	19 999 €
<b>TOTAL PRODUIT FISCALITE €</b>	<b>1 684 099 €</b>	<b>1 947 431 €</b>	<b>1 972 069 €</b>